



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
30 avril 2010
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2010

Genève, 21 juin-2 juillet 2010

Point 15 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Engagements financiers en faveur du FNUAP

Fonds des Nations Unies pour la population

**Rapport sur les contributions des États Membres
et autres donateurs au FNUAP et prévisions de recettes
pour 2010 et au-delà**

Rapport de la Directrice exécutive

Résumé

Le présent rapport est établi en application des décisions 99/5 et 2000/9, par lesquelles le Conseil d'administration a prié le Directeur exécutif de fournir chaque année une mise à jour des estimations des ressources ordinaires et des arrangements de cofinancement. Conformément au plan stratégique du FNUAP 2008-2013, il a pour objet d'aider le FNUAP et son conseil d'administration à débattre ensemble de la situation générale du Fonds sur le plan des ressources, sans perdre de vue l'important objectif que constituent l'accroissement des ressources ordinaires et la constitution d'une base de ressources stables et prévisibles.

En 2009, le montant total des recettes (recettes ordinaires et cofinancement) du FNUAP a atteint 762,1 millions de dollars, dont 486,4 millions au titre des ressources ordinaires et 275,7 millions au titre des arrangements de cofinancement. Toutes les données financières citées dans le présent rapport pour l'exercice 2009 sont provisoires, tandis que celles pour l'exercice 2010 sont des estimations.

Conformément aux recommandations que l'Assemblée générale a formulées dans sa résolution 62/208, le FNUAP demeure fermement convaincu qu'il est essentiel qu'il dispose d'une base stable de ressources ordinaires pour pouvoir aider les pays à mettre en œuvre le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Il note par ailleurs que, comme souligné dans la résolution 62/208, les ressources autres que les ressources de base (ressources au titre du cofinancement) constituent un complément important de ses ressources ordinaires.



Le Conseil d'administration voudra peut-être adopter une décision sur les engagements financiers en faveur du FNUAP. Des éléments de décision sont fournis à cet effet dans la dernière section du présent rapport.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Ressources ordinaires et ressources au titre du cofinancement	4
A. Recettes au titre des ressources ordinaires	4
B. Contributions au titre du cofinancement	8
C. Financement thématique	9
D. Contributions au FNUAP au titre des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire	13
E. Contributions du secteur privé	14
III. Conclusion	14
IV. Éléments de décision	16
 Annexes	
1. Ressources ordinaires du FNUAP pour 2008 et 2009 (chiffres provisoires), estimations pour 2010 (par principaux donateurs et région géographique) (au 1 ^{er} mars 2010)	17
2. Annonces de contributions pluriannuelles reçues au titre des ressources ordinaires du FNUAP entre 2008 et 2010 (au 1 ^{er} mars 2010)	23
3. Contributions des 10 principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP pour la période 2005-2009	25
4. Ventilation des contributions que les pays de programme ont versées au titre du cofinancement en vue d'appuyer l'exécution de leur propre programme	26

I. Introduction

1. Le présent rapport est établi en application des décisions 99/5 et 2000/9, par lesquelles le Conseil d'administration a prié le Directeur exécutif de fournir chaque année une mise à jour des estimations des ressources ordinaires et des arrangements de cofinancement. Conformément au plan stratégique du FNUAP 2008-2013¹, il a pour objet d'aider le FNUAP et son Conseil d'administration à débattre ensemble de la situation générale du Fonds sur le plan des ressources, sans perdre de vue l'important objectif que constituent l'accroissement des ressources ordinaires et la constitution d'une base de ressources stables et prévisibles.

2. Dans sa résolution 62/208, l'Assemblée générale a notamment souligné que les ressources de base demeuraient l'assise des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. L'Assemblée a également demandé instamment aux pays en mesure de le faire d'accroître sensiblement leurs contributions volontaires et, si possible, de verser leurs contributions selon un cycle pluriannuel. Elle a en outre constaté que les ressources autres que les ressources de base constituaient un complément important des ressources ordinaires et pris acte de la création de divers mécanismes de financement pluridonateurs, tendance qui se manifeste également au FNUAP. Parallèlement, le FNUAP continue de faire campagne pour l'accroissement de ses ressources ordinaires, qui, complétées par diverses modalités de cofinancement, constituent le fondement de ses activités.

3. La récente récession économique a suscité des inquiétudes quant au renouvellement des engagements relatifs à l'aide publique au développement. Si la crise n'a guère eu d'incidences sur les contributions des donateurs du FNUAP en 2009, elle risque d'en entamer le budget en 2010 et au-delà. Le tableau est pour le moment mitigé : certains donateurs ont fait savoir au FNUAP qu'ils comptaient réduire leurs contributions, tandis que d'autres ont confirmé qu'ils en maintiendraient le montant, voire qu'ils l'augmenteraient légèrement.

4. La situation financière actuelle a des incidences directes sur la réalisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des programmes auxquels le FNUAP fournit un appui. Compte tenu de la lenteur excessive des progrès accomplis avant la crise économique actuelle dans la réalisation de l'OMD 5 relatif à la santé maternelle, notamment en ce qui concerne l'accès de tous à la santé en matière de procréation, et de l'impossibilité d'atteindre à ce rythme les taux de couverture indispensables, la réalisation des OMD relatifs à la santé, qui constituent des objectifs de développement essentiels, risque de prendre encore plus de retard.

5. Un ralentissement de la croissance économique risque de compromettre la mise en œuvre des programmes du FNUAP concernant la population et le développement, la santé et les droits en matière de procréation, ainsi que l'égalité entre les sexes, notamment du fait de la dégradation des systèmes nationaux de protection sociale, de la diminution des dépenses consacrées au développement, de la compression des budgets alloués à la santé publique et de l'aggravation éventuelle de l'instabilité socioéconomique. Il est impératif de maintenir le financement dans les domaines de la santé sexuelle et procréative, notamment de la prévention du

¹ Par sa décision 2009/16, le Conseil d'administration a prolongé jusqu'à 2013 le plan stratégique du FNUAP 2008-2011, notamment le cadre intégré en matière de ressources financières, ainsi que le programme international et régional.

VIH, de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des soins de santé préventifs en général, car ils ont des effets positifs à long terme sur le développement et la croissance économique.

6. Les projections effectuées au début de l'année 2010 (en janvier) ont péché par optimisme : elles prévoyaient que les recettes ordinaires du FNUAP se monteraient à 487 millions de dollars au titre des contributions ordinaires. À l'époque, les taux de change de l'euro et des autres monnaies étaient plus favorables par rapport au dollar des États-Unis. La poursuite de la montée du dollar des États-Unis ayant ensuite conduit le Fonds à réviser ses prévisions à la baisse, le montant estimatif des recettes ordinaires a cependant été ramené à 467 millions de dollars au 1^{er} mars 2010. Le FNUAP est tributaire d'un nombre limité de donateurs pour 95 % de ses ressources ordinaires et reçoit la majorité de ces contributions dans des monnaies nationales qui sont sujettes à la volatilité des taux de change. Sur les 20 principaux donateurs attendus pour 2010, seuls 12 avaient pris des engagements par écrit et 6 s'en étaient intégralement acquittés au 1^{er} mars 2010. Sur les 467 millions de dollars de contributions prévus, au 1^{er} mars 2010, seuls 95,9 millions (soit 20,5 %) avaient été perçus. L'année dernière, au 1^{er} mars 2009, sur des contributions d'un montant total de 469,4 millions de dollars, 117 millions (soit 24,9 %) avaient été perçus. Le FNUAP engage donc tous les donateurs à verser leurs contributions dans les meilleurs délais.

7. On trouvera dans le présent rapport des tableaux sur les ressources ordinaires du FNUAP et sur les contributions qui lui sont versées au titre du cofinancement. Des détails supplémentaires figurent dans les annexes. Les gains et pertes de change sont pris en compte dans le calcul des contributions des donateurs. Les projections relatives aux données de 2010 figurant dans le présent document ont été calculées sur la base des renseignements reçus, des annonces de contributions et des contributions enregistrées au 1^{er} mars 2010. Toutes les données financières utilisées pour 2009 dans le présent rapport sont provisoires et toutes les données relatives à 2010 sont des estimations.

II. Ressources ordinaires et ressources au titre du cofinancement

A. Recettes au titre des ressources ordinaires

Tableau 1

Recettes du FNUAP de 2006 à 2009, au 31 décembre 2009, et recettes projetées en 2010 au 1^{er} mars 2010

(En millions de dollars des États-Unis)

	2006	2007	2008	2009	2010
Ressources ordinaires	389,3	457,1	469,5	486,4	467,0
Cofinancement	173,2	258,2	331,2	275,7	225,0
Total	562,5	715,3	800,7	762,1	692,0

Note : Les données pour la période allant de 2006 à 2009 comprennent les contributions, les intérêts des placements et les recettes diverses. Les données pour 2010 ne comprennent que les prévisions concernant les contributions et non les intérêts des placements. De même, le montant des recettes au titre du cofinancement est une estimation établie d'après le plan stratégique; le montant réel devrait être plus élevé.

8. En 2009, le montant total des recettes (ressources ordinaires et cofinancement) du FNUAP a atteint 762,1 millions de dollars (voir tableau 1), dont 486,4 millions au titre des ressources ordinaires et 275,7 millions au titre des arrangements de cofinancement. Les ressources ordinaires, soit 486,4 millions de dollars au total, se ventilent comme suit : 469,4 millions au titre des contributions volontaires, 10,7 millions au titre du revenu des placements et 6,3 millions provenant de sources diverses. Les ressources ordinaires ont progressé de 16,9 millions de dollars, soit 3,6 %, en 2009 par rapport à 2008.

9. Les recettes de 2009 au titre du cofinancement (275,7 millions de dollars) se décomposent en 270,1 millions de contributions, 5,4 millions de revenus de placements et 200 000 provenant de sources diverses. Elles ont diminué de 55,5 millions de dollars, soit 16,8 %, en 2009 par rapport à leur niveau en 2008 (331,2 millions). Sur le montant total des recettes au titre du cofinancement (275,7 millions de dollars), le montant total des contributions au titre du cofinancement a diminué de 52,6 millions de dollars, soit 16,3 %, passant de 322,7 millions en 2008 à 270,1 millions en 2009. En d'autres termes, la part des contributions au titre du cofinancement dans le montant total des recettes (recettes ordinaires et cofinancement) est restée comprise entre 30 % et 35 % jusqu'en 2007, a atteint 41 % en 2008 et est redescendue à 37 % en 2009.

10. Conformément au cadre intégré en matière de ressources financières du plan stratégique du FNUAP en cours, le montant total des ressources demandées (ressources ordinaires et autres ressources) (pour la période initiale allant de 2008 à 2011) s'élève à 2 milliards 649 millions de dollars pour les quatre années. Les montants annuels prévus dans le plan stratégique se sont avérés être en deçà de la réalité, et le FNUAP les a constamment dépassés. Le montant des ressources nécessaires sera revu lors du prochain examen à mi-parcours, qui portera sur les prévisions révisées jusqu'en 2013. Les montants prévus dans le plan stratégique de 2009 pour les contributions ordinaires (433 millions de dollars) et pour les contributions au titre du cofinancement (200 millions) ont été dépassés respectivement de 36,4 millions (8,4 %) et de 70,1 millions (35,1 %), puisque les contributions ordinaires atteignaient 469,4 millions de dollars; et les contributions au titre du cofinancement, 270,1 millions de dollars au 31 décembre 2009.

11. Les contributions aux ressources ordinaires du FNUAP, qui s'étaient montées à 428,8 millions de dollars en 2008, ont atteint 469,4 millions de dollars (soit 40,6 millions de plus) en 2009. Ceci s'explique par les augmentations des contributions de grands donateurs aux ressources ordinaires (qui ont compensé la diminution des contributions d'autres bailleurs de fonds) et par le renouvellement de la contribution des États-Unis d'Amérique. Certains donateurs, que la conjoncture économique risquait de contraindre à opérer des réductions, ont donné la priorité au maintien de leurs contributions aux ressources ordinaires du FNUAP. Toutefois, comme indiqué plus haut, le montant total des contributions au titre du cofinancement a diminué de 52,6 millions de dollars, passant de 322,7 millions en 2008 à 270,1 millions en 2009.

12. D'après les données récentes, cinq des principaux donateurs du Fonds ont déjà annoncé qu'ils comptaient réduire le montant de leurs contributions aux ressources ordinaires en 2010 par rapport à 2009, même si, d'après la plupart de leurs propositions budgétaires pour 2010-2011, leur soutien au FNUAP demeure important. Plusieurs autres bailleurs de fonds devraient accroître le montant de leurs

contributions pour 2010. Le retour des États-Unis en 2009, dont la contribution aux ressources ordinaires s'est élevée au total à 46,1 millions de dollars, marque une étape importante sur les plans tant politique que financier.

13. Au 1^{er} mars 2010, on estimait que les contributions des pays donateurs aux ressources ordinaires pour 2010 atteindraient 467 millions de dollars, ce qui représenterait une diminution de 2,4 millions (0,5%) par rapport aux 469,4 millions réunis en 2009, sur la base du taux de change pratiqué par les organismes des Nations Unies au 1^{er} mars 2010. Le FNUAP continuera à faire campagne en faveur d'une augmentation des contributions des membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques et des pays qui ne sont pas membres du Comité, dont les pays de programme. Pour mobiliser des ressources pour ses programmes, le FNUAP continuera également de s'employer à toucher le secteur privé et les fondations.

14. Le tableau 1, qui donne un aperçu des recettes, est complété par l'annexe 1, où l'on trouvera des informations détaillées sur les recettes provisoires en 2009, au 31 décembre 2009, les annonces de contributions effectivement reçues et les estimations les plus plausibles des contributions aux ressources ordinaires du FNUAP, ainsi qu'une liste des donateurs pour 2010, au 1^{er} mars 2010. Ces engagements sont les suivants : a) les annonces de contributions pour 2010 uniquement et les annonces pluriannuelles pour 2010 et au-delà; b) les annonces de contributions pour 2010, reçues durant la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions tenue à New York le 9 novembre 2009; c) les lettres reçues et les indications orales reçues de gouvernements annonçant leur appui au FNUAP pour la période 2010 et au-delà.

15. On a compté au total 54 annonces de contributions pluriannuelles en 2009. Sur un total de 161 pays donateurs, 13 appartiennent au Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et 36 pays de programme ont augmenté leurs contributions en monnaie nationale (contributions reçues en monnaie nationale) et en dollars (contributions reçues en dollars). Au 1^{er} mars 2010, 77 annonces de contributions avaient été reçues pour l'année, dont 31 pour des contributions pluriannuelles. On trouvera la liste des annonces de contributions pluriannuelles à l'annexe 2.

16. En 2009, les 10 principaux donateurs qui contribuaient aux ressources ordinaires du Fonds en dollars étaient les Pays-Bas, la Suède, la Norvège, les États-Unis d'Amérique, le Danemark, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Japon, la Finlande, l'Allemagne et l'Espagne. La liste des pays dont les contributions ont augmenté en 2009 par rapport à 2008 figure au tableau 2.

Tableau 2
Augmentation des contributions des principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP (2008-2009), au 31 décembre 2009

(En millions)

<i>Principaux donateurs</i>	<i>Monnaie d'annonce de contribution</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>Augmentation (pourcentage)</i>
Autriche	Euro	1,2	1,3	8,3
Belgique	Euro	3,0	4,5	50,0
États-Unis	Dollar des États-Unis	0,0	46,1	
Finlande	Euro	16,0	21,0	31,3
Japon	Dollar des États-Unis	29,7	30,1	1,3
Luxembourg	Euro	2,3	2,7	17,4
Nouvelle-Zélande	Dollar néo-zélandais	4,5	6,0	33,3
Pays-Bas	Euro	58,5	62,5	6,8
Royaume-Uni	Livre sterling	20,0	22,0	10,0
Suède	Couronne suédoise	400,0	450,0	12,5

17. On trouvera à l'annexe 3 plus de précisions sur les contributions des 10 principaux pays donateurs aux ressources ordinaires du Fonds pour les cinq dernières années.

18. Les prévisions des recettes au titre des ressources ordinaires pour 2010 tiennent compte des indications communiquées par divers donateurs importants qui ont augmenté ou vont augmenter leurs contributions respectives en 2010, à savoir l'Australie, l'Autriche, le Canada, la Chine, les États-Unis, la Finlande et l'Italie. Plusieurs donateurs ont annoncé des contributions pluriannuelles jusqu'en 2011. Tel est notamment le cas de l'Australie, de la Belgique, de la Finlande, de l'Irlande, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Cependant, la volatilité actuelle des taux de change est particulièrement préoccupante, car elle peut donner lieu à une diminution du montant équivalent en dollars des États-Unis des contributions restant à percevoir. On trouvera au tableau 3 les augmentations prévues, en monnaie nationale, des contributions pour 2010 par rapport à 2009.

Tableau 3
Augmentations prévues, en monnaie nationale, des contributions des principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP (2009-2010), au 1^{er} mars 2010

(En millions)

<i>Principaux donateurs</i>	<i>Monnaie d'annonce de contribution</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Augmentation (pourcentage)</i>
Australie	Dollar australien	6,0	8,0	33,3
Autriche	Euro	1,2	1,3	8,3
Canada	Dollar canadien	14,9	17,4	16,8
Chine	Dollar des États-Unis	0,9	1,1	22,2

<i>Principaux donateurs</i>	<i>Monnaie d'annonce de contribution</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>Augmentation (pourcentage)</i>
États-Unis	Dollar des États-Unis	46,1	46,4	0,7
Finlande	Euro	21,0	25,0	19,0
Italie	Euro	0,5	1,0	100,0

B. Contributions au titre du cofinancement

19. Ces 10 dernières années, les autres ressources sous forme de contributions destinées à des fonds thématiques, projets et programmes financés par le FNUAP (également dites ressources de cofinancement) ont régulièrement augmenté en termes absolus. Toutefois, au cours des toutes dernières années, la proportion des recettes provenant de la modalité de cofinancement s'est maintenue à environ 30 % à 35 % du total des ressources (ressources ordinaires et cofinancement) jusqu'en 2007, a atteint 41 % en 2008, puis est redescendue à 37 % en 2009. En 2009, le montant total des recettes au titre du cofinancement s'élevait à 270,1 millions de dollars, soit 16,3 % de moins qu'en 2008 (322,7 millions). Les contributions au titre du cofinancement ont sensiblement augmenté en 2009 par rapport au niveau de 2008 dans les mécanismes de cofinancement (73,7 %). Voir aussi le tableau 4.

Tableau 4

Contributions au FNUAP sous forme de cofinancement (2008-2009), au 31 décembre 2009

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Donateurs</i>	<i>2008</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2009</i>
Pays-Bas	42,2	Pays-Bas	54,0
Commission européenne	35,8	PNUD*	43,3
Espagne	33,7	Espagne	29,6
Royaume-Uni	22,7	Royaume-Uni	23,7
ONUSIDA	16,3	Bureau de la coordination des affaires humanitaires, y compris le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires	9,8
Bureau de la coordination des affaires humanitaires, y compris le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires	15,9	Suède	9,6
Luxembourg	15,3	Australie	9,4
Norvège	13,5	Commission européenne	8,9
PNUD*	10,7	Norvège	8,9
Canada	10,2	Luxembourg	7,0
Autres donateurs	106,4	Autres donateurs	65,9
Total**	322,7	Total**	270,1

* Y compris les contributions des fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

** Une fois le revenu des placements inclus, le total s'établira à 331,2 millions de dollars pour 2008 et à 275,7 millions de dollars pour 2009.

Contributions au titre du cofinancement provenant de gouvernements

20. En 2009, les contributions versées par les pays de programme au titre du cofinancement ont continué de constituer une part importante du total des recettes de cofinancement (270,1 millions de dollars). Elles se sont élevées à 19,5 millions de dollars, contre 26,3 millions en 2008, ce qui représente une diminution de 6,8 millions (25,9 %). Elles provenaient des pays suivants : Belize, Botswana, Brésil, Colombie, Guinée équatoriale, Gabon, Géorgie, Guatemala, Jamaïque, Liban, Maroc, Mexique, Nigéria, Panama, République arabe syrienne, République dominicaine, Sao Tomé-et-Principe et Uruguay. Les cinq contributions les plus élevées en 2009 au titre du cofinancement provenaient de la Colombie (5,6 millions de dollars), du Mexique (5,3 millions), de la République arabe syrienne (1,8 million), du Guatemala (1,4 million) et du Nigéria (1,2 million). On trouvera à l'annexe 4 du présent rapport des précisions sur ces contributions.

Commission européenne

21. En 2009, les contributions au titre du cofinancement versées par la Commission européenne se sont montées à 8,9 millions de dollars, en comptant les contributions de la Direction générale de l'aide humanitaire (ECHO), contre 35,8 millions en 2008.

22. De nouveaux accords relatifs aux contributions ont été signés, notamment afin d'améliorer l'accès aux produits de santé en matière de procréation dans les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique; de recenser la population et les logements au Malawi et au Niger; de financer des activités de promotion de la santé sexuelle et procréative et de prévention de la violence sexiste au Tchad; et de maintenir l'appui aux services de santé en matière de procréation au Népal.

Contributions au titre du cofinancement provenant d'organismes ou entités des Nations Unies

23. Sur les 270,1 millions de dollars de contributions au titre du cofinancement réunis en 2009 (voir tableau 4), 78,9 millions proviennent d'organismes des Nations Unies, dont 65,6 millions de dispositifs de cofinancement des Nations Unies, contre 51,9 millions en 2008. Cette somme comprend 32,1 millions de dollars provenant de fonds d'affectation spéciale multidonateurs régis par les règles du PNUD, 8,5 millions du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, 1,8 million du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine constitué par le Japon et 23 millions au titre de la participation du Fonds à des programmes conjoints. Sur ces 23 millions, 14,7 millions ont été reçus par l'intermédiaire d'organismes des Nations Unies et 8,3 millions directement de donateurs lorsque le Fonds s'est vu confier les fonctions d'agent administratif de programmes conjoints. Le montant total des contributions perçues d'organismes des Nations Unies s'est chiffré à 13,3 millions de dollars, dont 5,7 millions d'ONUSIDA, 2,7 millions du PNUD, 2 millions de l'OMS et 2,9 millions d'autres organismes des Nations Unies.

C. Financement thématique

24. Les fonds thématiques sont des fonds regroupant plusieurs donateurs auxquels le FNUAP recourt pour faciliter l'obtention de résultats dans le cadre de son plan

stratégique pour 2008-2013. Ils appuient la mise en œuvre des programmes approuvés dans les domaines prioritaires des activités du Fonds dans des pays prioritaires ayant des besoins spécifiques et renforcent la cohérence des démarches adoptées avec les plans et budgets nationaux. La prévisibilité des ressources affectées aux fonds thématiques est un moyen exceptionnel de cibler et d'intensifier les programmes afin de mieux répondre aux besoins non satisfaits. À ce jour, le FNUAP a créé trois fonds thématiques qui intéressent la santé en matière de procréation : a) pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation; b) pour la santé maternelle; c) pour l'élimination de la fistule obstétricale. Sur les 270,1 millions de dollars de contributions réunis au titre du cofinancement en 2009 (voir tableau 4), 93,9 millions ont été perçus en 2009 pour ces trois fonds thématiques.

25. Afin d'améliorer l'efficacité et l'utilité de l'appui fourni aux pays et de réduire les frais administratifs et les coûts de transaction à tous les niveaux – national, régional et international –, le FNUAP s'est assidûment employé à intégrer ces trois fonds thématiques sur le plan de la programmation en 2009 tout en conservant des filières distinctes pour mobiliser les ressources. Un groupe de travail interdivisions a travaillé à la mise en place d'un processus intégré de sélection des pays et d'appui pour tous les fonds thématiques et veillé à l'harmonisation des critères d'allocation des ressources. Les fonds sont actuellement réorganisés pour coïncider avec la durée du plan stratégique (que le Conseil d'administration a prolongé jusqu'en 2013) tout en pouvant être constamment adaptés à l'évolution des possibilités de financement et de la conjoncture.

Fonds thématique pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation

26. Depuis 2007, grâce au financement, par le fonds thématique du même nom, du Programme mondial pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation, le FNUAP collabore avec les pouvoirs publics afin de mener à bien les activités diverses et multiples nécessaires à la sécurité d'approvisionnement dans ce domaine. Le Programme mondial a pour vocation de jouer le rôle de catalyseur de l'action nationale pour donner la priorité à la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation et intégrer celle-ci aux politiques, programmes, budgets et plans nationaux pour la santé. En conséquence, des pays commencent à adopter des approches nationales plus prévisibles et durables et mieux planifiées pour se procurer les fournitures essentielles et en assurer l'utilisation. En 2009, les activités du Programme mondial portaient sur 73 pays, contre 54 en 2008. Elles ont essentiellement concerné 11 pays considérés comme prioritaires (dits de la première vague)², notamment en Afrique subsaharienne. En 2009, la priorité a été donnée au suivi des résultats de tous les pays bénéficiant d'un appui du Programme mondial et à la mesure des retombées de ce programme. Un outil a été mis en ligne pour faciliter le suivi périodique des indicateurs d'activité relatifs à la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation afin de permettre au Programme mondial de rassembler des données utiles sur les progrès accomplis et les résultats obtenus aux niveaux national, régional et international.

² Burkina Faso, Éthiopie, Haïti, Madagascar, Mali, Mongolie, Mozambique, Nicaragua, Niger, République démocratique populaire lao et Sierra Leone.

27. Les contributions au titre du cofinancement reçues pour le Programme mondial se sont montées à 72,5 millions de dollars en 2009, contre 58,8 millions en 2008, ce qui représente une augmentation de 13,7 millions (23,3 %), comme indiqué au tableau 5.

Tableau 5
Contributions de cofinancement reçues pour le Fonds thématique pour la sécurité d’approvisionnement en produits de santé en matière de procréation (2008-2009) au 31 décembre 2009

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2008</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2009</i>
Pays-Bas	34,1	Pays-Bas	45,8
Royaume-Uni	8,7	Royaume-Uni	16,7
Espagne*	8,3	Espagne*	7,4
Finlande	3,0	Canada	2,0
Canada	2,5	Luxembourg	0,6
Irlande	1,6		
Luxembourg	0,6		
	58,8		72,5

* Y compris la contribution de la Communauté autonome de Catalogne.

Fonds thématique pour la santé maternelle

28. Le Fonds thématique pour la santé maternelle, qui est devenu opérationnel en janvier 2008, a pour objet d’intensifier les interventions du FNUAP et des partenaires de développement aux fins de la réalisation de l’objectif 5 du Millénaire pour le développement concernant l’amélioration de la santé maternelle.

29. Ce fonds soutient une action de plus grande envergure menée par le FNUAP, l’UNICEF, l’Organisation mondiale de la Santé et la Banque mondiale en collaboration avec ONUSIDA afin de progresser plus rapidement dans la réalisation des objectifs 4, 5 et 6 du Millénaire pour le développement. Il appuie également les travaux du partenariat instauré entre le Programme de prévention de la mortalité et de l’invalidité maternelles (Averting Maternal Death and Disability Program) de l’Université Columbia, l’UNICEF et le FNUAP, pour renforcer, en collaboration avec les pouvoirs publics et les principaux partenaires, la planification nationale en matière de services obstétricaux d’urgence et de ressources humaines au service de la santé maternelle et néonatale.

30. Dans le cadre des mesures prises pour renforcer l’intégration des fonds thématiques, le programme de soins obstétricaux a été rattaché au Fonds thématique pour la santé maternelle depuis avril 2009; et la Campagne pour l’élimination de la fistule, depuis septembre 2009.

31. En 2009, le Fonds thématique pour la santé maternelle a fourni un appui intégré à 11 pays prioritaires³, dans lesquels il s’est essentiellement employé à

³ Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Djibouti, Éthiopie, Guyana, Haïti, Madagascar, Malawi et Soudan.

renforcer les capacités nationales pour organiser et développer les services, ainsi que pour renforcer le suivi et l'évaluation, la surveillance des issues défavorables (décès maternels, fistules obstétricales), la communication, la mobilisation des ressources et les partenariats. Quatre pays ont par ailleurs reçu un appui pour développer les soins obstétricaux⁴ et 25 pour éliminer la fistule⁵.

32. Les contributions reçues au titre du cofinancement pour la santé maternelle se sont montées à 10,7 millions de dollars en 2008 et à 14,4 millions en 2009, ce qui représente une augmentation de 3,7 millions (34,6 %) comme indiqué au tableau 6.

Tableau 6
Contributions de cofinancement reçues pour le Fonds thématique pour la santé maternelle (2008-2009) au 31 décembre 2009

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2008</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2009</i>
Espagne	7,8	Espagne	6,9
Luxembourg	1,7	Suède	3,2
Finlande	0,6	Pays-Bas	2,4
Autriche	0,6	Luxembourg	1,4
		Autriche	0,5
		Contributions privées	0,002
	10,7		14,4

Fonds thématique pour l'élimination de la fistule obstétricale

33. Depuis 2003, le FNUAP anime la Campagne mondiale pour éliminer la fistule, initiative menée en collaboration en vue de prévenir la fistule obstétricale et de permettre aux femmes qui en sont atteintes de recouvrer la santé et de vivre dans la dignité. Cette campagne a pris une ampleur considérable depuis son lancement, non seulement par le nombre de pays qu'elle touche – 36 aujourd'hui contre 12 à l'origine, en Afrique subsaharienne, en Asie et dans la région arabe –, mais aussi, et c'est important, par l'envergure des activités menées dans ces différents pays, qui sont de plus en plus nombreux à passer du stade de l'évaluation des besoins à la mise au point de stratégies et à l'exécution de programmes. En 2009, la Campagne pour l'élimination de la fistule a mobilisé quelque 7 millions de dollars auprès de divers partenaires, comme indiqué au tableau 7. En 2009 également, les opérations du fonds pour l'élimination de la fistule ont été harmonisées avec celles du fonds thématique pour la santé maternelle. Comme le Fonds thématique pour la santé maternelle a été créé et prolongé jusqu'en 2013, les programmes pour l'élimination de la fistule seront intégrés à ses activités, mais les donateurs conserveront la possibilité de verser des sommes spécifiques pour financer la campagne pour l'élimination de la fistule. Les contributions perçues au titre du cofinancement pour

⁴ Côte d'Ivoire, Ghana, Ouganda et Zambie.

⁵ Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Côte d'Ivoire, Congo, Érythrée, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Malawi, Mauritanie, Népal, Niger, Nigéria, Pakistan, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Somalie, Soudan, Tchad et Zambie.

éliminer la fistule se sont chiffrées à 7 millions de dollars en 2009 contre 6,3 millions en 2008, ce qui représente une augmentation de 700 000 dollars, soit 11,1 %, comme indiqué au tableau 7.

Tableau 7

Contributions de cofinancement reçues au titre de la Campagne pour l'élimination de la fistule (2008-2009), au 31 décembre 2009

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2008</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2009</i>
Luxembourg	4,57	Espagne*	3,5
Espagne*	0,60	Norvège	1,7
République de Corée	0,49	Luxembourg	0,8
Fondation Zonta International	0,25	République de Corée	0,5
Americans for UNFPA	0,22	Islande	0,2
European Voice	0,04	Americans for UNFPA	0,1
Pologne	0,04	Nouvelle-Zélande	0,1
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	0,03	Fondation Zonta International . . .	0,1
Contributions privées	0,02	Pologne	0,1
		Women's Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church	0,025
		Contributions privées	0,003
	6,3		7,0

* Y compris la contribution de la Communauté autonome de Catalogne.

D. Contributions au FNUAP au titre des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire

34. En 2009, les ressources au titre du cofinancement sont demeurées un appui essentiel pour aider le FNUAP à promouvoir la prise en compte du Programme d'action de la CIPD dans les programmes relatifs à la préparation aux situations d'urgence, aux opérations humanitaires, ainsi qu'aux processus de transition et de relèvement après la crise. À ce jour, 88 pays et territoires ont bénéficié de contributions de cofinancement versées dans ce cadre par 19 donateurs (gouvernements, secteur privé et entités des Nations Unies) en 2010. Au total, le FNUAP a perçu 37,4 millions de dollars au titre du cofinancement pour les opérations humanitaires. La contribution la plus importante, soit 2 millions de dollars versés par la Norvège, est allée à l'Ouganda aux fins de la prévention de la violence sexiste.

35. Depuis sa création en 2006, le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires est devenu un outil de financement important pour le FNUAP. La contribution du Fonds central a évolué comme suit : elle est passée de 1,7 million de dollars en 2006, à 8,5 millions en 2007, 10 millions en 2008 et 8,5 millions en 2009. Cinquante-deux pour cent des sommes que le FNUAP a reçues du Fonds central ont

été allouées à des interventions en situation de crise qui étaient sous-financées et 48 % à des interventions rapides.

36. La contribution versée en 2009, soit 8,5 millions de dollars, a été utilisée pour répondre aux besoins de 31 pays. Grâce aux contributions du Fonds central, le FNUAP a notamment pu appuyer la mise en œuvre d'interventions sanitaires d'urgence en faveur de personnes déplacées dans leur propre pays, la fourniture de services et produits de santé en matière de procréation – notamment de lots de produits d'hygiène pour l'accouchement sans risque et la prise en charge des complications obstétricales –, ainsi que la prévention de la violence sexiste et la riposte aux actes de violence de ce type.

37. Les programmes de pays ont réuni des ressources importantes au titre du cofinancement, mais les capacités institutionnelles de base d'intervention humanitaire ont également pu être renforcées grâce au financement de projets portant sur la promotion de la santé sexuelle et procréative dans les situations de crise, l'équité entre les sexes, la prévention de la violence sexiste et le renforcement de la lutte contre le VIH/sida dans les situations d'urgence.

38. L'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Canada, l'Irlande, la Norvège et la Suède ont cofinancé le renforcement des capacités internationales, ainsi que des projets et activités de sensibilisation et de mobilisation. Dans le cadre de partenariats du FNUAP avec ONUSIDA, UNIFEM et l'Université Columbia, des projets de cofinancement ont également contribué à promouvoir la mise en œuvre du programme de la CIPD et la réalisation des engagements du FNUAP dans le cadre de l'élaboration des politiques humanitaires interinstitutions.

E. Contributions du secteur privé

39. Le montant total des contributions de cofinancement que le secteur privé a versées au FNUAP s'est chiffré à 3,5 millions de dollars en 2009 – dont 100 000 dollars provenaient de l'organisation Americans for UNFPA – contre 2,6 millions en 2008. Le FNUAP a également reçu des dons provenant directement de sociétés privées (1,2 million de dollars), de fondations (2,1 millions de dollars) et de particuliers (100 000 dollars). Conformément aux directives que le Secrétaire général a récemment révisées concernant la coopération entre l'ONU et le secteur privé, le FNUAP travaille actuellement à l'établissement d'un document interne de réflexion pour examiner les possibilités de collaborer plus étroitement avec ce secteur.

III. Conclusion

40. Comme l'Assemblée générale l'a recommandé dans sa résolution 62/208, le FNUAP demeure fermement convaincu qu'il est essentiel qu'il dispose d'une base stable de ressources ordinaires pour pouvoir aider les pays à mettre en œuvre le Programme d'action de la CIPD et à réaliser les OMD. Les ressources ordinaires sont également indispensables au maintien de l'universalité, de la neutralité et du multilatéralisme qui caractérisent les actions que le FNUAP mène pour s'acquitter de son mandat en tant que partenaire bénéficiant de l'estime et de la confiance de ses interlocuteurs et jouissant d'une influence nettement supérieure aux modestes

ressources qu'il est en mesure de fournir. Le montant des ressources ordinaires est passé de 469,5 millions de dollars en 2008 à 486,4 millions en 2009.

41. Les contributions au titre du cofinancement ont diminué, passant de 322,7 millions de dollars en 2008 à 270,1 millions en 2009. Comme l'Assemblée générale l'a noté dans sa résolution 62/208, l'augmentation des ressources extrabudgétaires et du nombre de projets financés par ces ressources se traduit par un accroissement des coûts de transaction. Le FNUAP en est conscient et s'efforce de maintenir un équilibre entre les ressources ordinaires et les ressources au titre du cofinancement. La part des contributions au titre du cofinancement dans le montant total des recettes (recettes ordinaires et cofinancement) est restée comprise entre 30 % et 35 % jusqu'en 2007, a atteint 41 % en 2008 et est redescendue à 37 % en 2009.

42. Le FNUAP apprécie son étroite collaboration avec le Conseil d'administration et tous les États Membres et leur sait gré de leur engagement, de leur coopération et de leur appui indéfectible. C'est dans cet esprit qu'il lance un appel à l'ensemble de ses donateurs pour qu'ils soutiennent le financement pluriannuel, comme l'Assemblée générale l'a demandé dans sa résolution 62/208, et comme le Conseil d'administration l'a préconisé dans ses décisions 2003/19, 2004/24, 2005/24, 2006/12, 2007/13, 2008/10 et 2009/17. Ce soutien est essentiel pour que le FNUAP bénéficie d'un financement prévisible et durable qui lui permette de planifier et d'exécuter ses programmes pluriannuels d'appui aux pays. On notera que 54 pays, dont 6 grands donateurs, ont fait des annonces de contributions pluriannuelles en 2009.

43. Compte tenu de la crise financière internationale actuelle, le FNUAP engage le Conseil d'administration et chacun de ses donateurs à lui renouveler leur appui financier. Il est important que les flux de trésorerie du FNUAP soient prévisibles pour que celui-ci puisse bien gérer ses opérations. Le Fonds encourage donc tous les gouvernements, en particulier les principaux donateurs, à annoncer leurs contributions en temps voulu et à se tenir à l'échéancier des versements annoncés.

44. Conformément au cadre intégré en matière de ressources financières du plan stratégique du FNUAP, le montant total des ressources approuvées (ressources ordinaires et cofinancement) s'élève à 2 milliards 595 millions de dollars pour la période initiale de quatre ans (2008-2011). À ce jour, le montant total des recettes (recettes ordinaires et cofinancement) est supérieur aux montants prévus par le plan stratégique annuel. Toutefois, les montants prévus par le plan stratégique en cours sont plutôt sous-estimés.

45. Le cadre intégré en matière de ressources financières du plan stratégique accroît le pourcentage et la quantité des ressources affectées aux programmes de pays par rapport au plan de financement pluriannuel pour 2004-2007 et le FNUAP ne ménagera aucun effort pour mettre à profit toute réelle augmentation des recettes, surtout au niveau des pays, pendant la période couverte par le plan stratégique. La crise financière internationale actuelle risque de retarder davantage l'accomplissement des progrès nécessaires à la réalisation des objectifs arrêtés par la CIPD et des objectifs du Millénaire pour le développement, tout particulièrement dans les pays les moins avancés. En effet, l'action engagée pour réduire la mortalité maternelle et infantile et répondre aux besoins non satisfaits ne pourra pas porter ses fruits si davantage de fonds ne sont pas alloués à la planification familiale et à la santé en matière de procréation, en particulier dans les pays les plus pauvres. De

cela dépendent également les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs arrêtés par la CIPD, ainsi que des OMD. Il est plus important que jamais aujourd'hui d'agir pour réunir des fonds suffisants.

IV. Éléments de décision

46. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

a) *Prendre note* du présent rapport sur les contributions des États Membres et autres donateurs au FNUAP et sur les prévisions de recettes pour 2010 et au-delà (DP/FPA/2010/18);

b) *Accueillir avec satisfaction* la progression des ressources ordinaires du Fonds en 2009 et *accueillir également* avec satisfaction les contributions versées par les pays de programme;

c) *Souligner* que les ressources ordinaires constituent l'assise du FNUAP et sont essentielles au maintien du caractère multilatéral, neutre et universel de son action, et *encourager* le FNUAP à continuer de mobiliser des ressources ordinaires et des ressources supplémentaires pour ses fonds thématiques et ses programmes;

d) *Constater* que le maintien et l'amélioration du niveau de financement du FNUAP exigeront que les pays qui sont en mesure de le faire augmentent leur financement durant la période du plan stratégique du FNUAP;

e) *Encourager* tous les pays qui sont en mesure de le faire à apporter des contributions en les versant tôt dans l'année et à annoncer des contributions pluriannuelles;

f) *Souligner* que le FNUAP a besoin d'un appui politique énergique et d'un soutien financier accru ainsi que de ressources de base en augmentation, fournies sur une base prévisible, afin d'intensifier l'aide qu'il apporte aux pays pour intégrer pleinement le programme de la Conférence internationale sur la population et le développement dans les stratégies et cadres de développement nationaux et réaliser les objectifs de développement adoptés au niveau international.

Annexe 1

**Ressources ordinaires du FNUAP pour 2008 et 2009
(chiffres provisoires), estimations pour 2010
(par principaux donateurs et région géographique)**

(Au 1^{er} mars 2010)

Pays/territoires	2008 ¹		2009 ¹		2010 ¹	
	Contributions		Contributions/estimations		Contributions/estimations	
	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.
Principaux donateurs						
Pays-Bas	58 538 000	75 728 331	62 538 000	80 880 874	5 438 000	73 600 540
Suède	400 000 000	60 902 179	450 000 000	59 016 008	423 500 000	58 575 380
Norvège	332 000 000	47 564 470	332 000 000	48 046 310	332 000 000	55 611 390
États-Unis d'Amérique				46 100 000		46 400 000
Danemark	230 000 000	48 016 701	230 000 000	39 498 540	205 700 000	37 250 996
Finlande	16 000 000	24 205 749	21 000 000	27 851 459	25 000 000	33 738 192
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	20 000 000	30 721 966	22 005 000	34 510 377	20 000 000	30 581 040
Japon		29 660 126		30 065 759		25 100 000
Allemagne	18 000 000	26 677 320	18 000 000	25 340 848	18 000 000	24 291 498
Espagne	14 000 000	18 134 715	14 000 000	20 710 059	14 000 000	18 893 387
Canada	14 850 000	14 573 111	14 850 000	11 861 022	17 350 000	16 275 797
Suisse	14 000 000	11 814 346	14 000 000	12 477 718	14 000 000	12 915 129
Australie	6 000 000	5 684 400	6 000 000	4 709 576	8 000 000	7 311 852
Belgique	3 000 000	3 886 010	4 500 000	6 184 871	3 500 000	4 723 347
Nouvelle-Zélande	4 500 000	3 471 300	6 000 000	3 459 000	6 000 000	4 423 800
Irlande	4 500 000	6 807 867	3 000 000	4 219 409	3 000 000	4 048 583
Luxembourg	2 300 000	3 933 434	2 650 000	3 477 690	2 650 000	3 576 238
France	2 500 000	3 698 225	2 200 000	2 813 299	1 700 000	2 294 197
Autriche	1 200 000	1 832 316	1 250 000	1 656 555	1 300 000	1 826 639
Italie	4 000 000	5 899 705	500 000	697 350	1 000 000	1 400 560
Chine		900 000		950 000		1 050 000
Total partiel		424 112 271		464 526 724		463 888 565
Afrique						
Angola		5 000				
Afrique du Sud	170 000	22 222	180 000	22 756	190 000	25 199
Bénin		15 457		4 000		4 000
Botswana		4 500				
Burkina Faso		1 975		40 372	4 000 000	8 229
Burundi	1 000 000	844		783		
Cameroun	10 000 000	21 232	20 000 000	45 125	20 000 000	41 147
Cap-Vert		1 182		1 181		
Comores		500		1 500		
Congo	24 000 000	51 850	24 000 000	53 941	24 000 000	49 376
Côte d'Ivoire		10 000		15 000		10 000

<i>Pays/territoires</i>	<i>2008¹</i>		<i>2009¹</i>		<i>2010¹</i>	
	<i>Contributions</i>		<i>Contributions/estimations</i>		<i>Contributions/estimations</i>	
	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Érythrée		2 000		2 000		2 000
Éthiopie	30 000	3 015	30 000	2 390		
Gabon	5 000 000	11 855	50 000 000	106 432	50 000 000	102 867
Gambie	250 000	19 088		9 473		
Ghana		12 500		12 500		12 500
Guinée		4 000		1 000		
Guinée équatoriale		41 029		41 029		41 029
Guinée-Bissau		1 000		1 000		
Kenya		9 984		10 000		
Lesotho	19 000	2 705	20 900	2 216	22 900	2 990
Libéria		10 000		10 000		10 000
Madagascar	17 200 000	12 420				2 500
Malawi		3 000		1 000		
Mali	3 000 000	6 667	3 000 000	6 543	3 000 000	6 405
Maurice	100 000	3 623		2 981		
Mauritanie	2 888 100	12 186	1 000 000	4 143	1 000 000	3 846
Mozambique		2 000		2 000		
Namibie		1 000		1 000		
Niger		10 000		10 000		10 000
Nigéria		31 167		31 167		31 167
Ouganda		9 805		19 746		
République centrafricaine		2 500		2 500		
République démocratique du Congo		5 000				
République-Unie de Tanzanie	6 000 000	5 063	6 000 000	5 385		
Rwanda		300				
Sao Tomé-et-Principe	50 000 000	3 448		10 643		
Sénégal	9 000 000	20 001	9 000 000	19 629		
Seychelles	11 000	577		2 000		
Sierra Leone	30 000 000	10 074	30 000 000	8 000	30 000 000	8 000
Swaziland		10 000		16 658		10 000
Tchad		30 000		35 000		
Togo	5 500 000	11 472	3 000 000	6 543		
Zambie		5 980		4 000		4 000
Zimbabwe	25 000 000		30 000 000	–	30 000 000	200
Total partiel		448 221		571 636		385 455
Asie et Pacifique						
Afghanistan		100				100
Bangladesh		28 015		28 008		28 000
Bhoutan		5 950		6 055		5 950
Cambodge		2 200		6 064		
Fidji	5 000	3 268	5 000	2 632	5 000	

<i>Pays/territoires</i>	<i>2008ⁱ</i>		<i>2009ⁱ</i>		<i>2010ⁱ</i>	
	<i>Contributions</i>		<i>Contributions/estimations</i>		<i>Contributions/estimations</i>	
	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Îles Marshall		100		100		100
Îles Salomon		200		1 000		
Inde		473 261	23 857 400	497 029		500 000
Indonésie		69 849		72 234		35 000
Iran (République islamique d')		61 687		50 000		
Îles Cook	1 500	1 154	1 500	1 913		
Kiribati				705		
Malaisie		215 000		215 000		15 000
Maldives		5 000				5 000
Micronésie (États fédérés de)		1 000		1 000		
Mongolie		4 000		4 000		4 000
Myanmar	200 000	160	200 000	198		
Nauru						
Népal	400 000	5 041			400 000	5 435
Niue			1 102	565		
Pakistan		417 457	40 000 000	491 280		
Palaos						
Papouasie-Nouvelle-Guinée	10 000	3 774	10 000	4 082		
Philippines	2 500 000	60 125	2 700 000	53 895	3 000 000	64 921
République de Corée		100 000		100 000		
République démocratique populaire lao		1 500		1 500		
Samoa		1 000		3 000		3 000
Singapour		5 000		5 000		5 000
Sri Lanka		18 000		18 000		18 000
Thaïlande		96 000		96 000		96 000
Timor-Leste		1 000				
Tonga		1 000		100		100
Tuvalu		3 000		3 000		3 000
Vanuatu	100 000	893	100 000	892		4 256
Viet Nam		4 256		4 256		4 256
Total partiel		1 588 990		1 667 508		792 862
Europe orientale et Asie centrale						
Albanie		100				
Arménie		1 000		1 500		
Azerbaïdjan	3 000	3 547	3 000	3 733		
Bélarus						
Bosnie-Herzégovine				2 000		
Bulgarie		2 000		2 500		
Chypre		1 500		7 698		
Croatie		22 000		24 000		
Estonie	31 956	46 046	44 728	57 938	25 564	37 817

<i>Pays/territoires</i>	<i>2008¹</i>		<i>2009¹</i>		<i>2010¹</i>	
	<i>Contributions</i>		<i>Contributions/estimations</i>		<i>Contributions/estimations</i>	
	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Ex-République yougoslave de Macédoine		2 000		2 500		2 500
Fédération de Russie		300 000		300 000		300 000
Géorgie		1 600		2 500		
Hongrie		20 000		30 000		
Kazakhstan		50 000		350 000		50 000
Kirghizistan	50 000 000	1 312		1 313		
Lettonie		2 000				
Monténégro		300				
Ouzbékistan	1 000 000	763		701		
Pologne		10 000				
République de Moldova		200		200		
République tchèque		227 311				
Roumanie	24 213	10 047	30 912	10 443		
Serbie		100		1 000		
Slovaquie	5 000	6 468			10 000	14 430
Slovénie		20 000		21 688		43 011
Tadjikistan		300		200		
Turkménistan						
Turquie		150 000		150 000		150 000
Ukraine		1 000		1 000		1 000
Total		879 595		970 914		792 862
Europe occidentale et autres États						
Andorre		32 039		29 099		
Grèce		8 000		8 000		
Islande		200 000		200 000		
Israël		10 000		10 000		
Liechtenstein		23 923	25 000	24 062		
Malte				1 000		
Monaco						20 035
Portugal		200 000		200 000	250 000	360 750
Total		473 962		472 161		380 785
Amérique latine et Caraïbes						
Antigua-et-Barbuda		1 000		1 000		1 000
Argentine		5 000		500		2 000
Bahamas		1 000		1 000		
Barbade		5 000		5 000		5 000
Belize		5 000	5 000	2 500		5 000
Bolivie (État plurinational de)		100		100		100
Brésil		20 000		20 000		
Chili		5 000		5 000		

<i>Pays/territoires</i>	<i>2008¹</i>		<i>2009¹</i>		<i>2010¹</i>	
	<i>Contributions</i>		<i>Contributions/estimations</i>		<i>Contributions/estimations</i>	
	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Colombie		36 905		30 000		50 000
Costa Rica	241 200	5 569		5 747		422
Cuba		5 000		5 000		
Dominique				463		
El Salvador		1 000		1 000		2 070
Équateur		2 000		2 000		2 000
Grenade		100		100		100
Guatemala		5 003		5 000		10 000
Guyana		500		500		500
Haïti		10 000		10 000		10 000
Honduras	64 000	3 386	64 000	3 386		
Jamaïque		1 000		1 000		
Mexique		84 561	1 310 300	99 718		
Nicaragua		4 000		4 000		
Panama		10 000		10 000		
Paraguay		762		500		
Pérou		2 000				
République dominicaine		15 000		30 000		
Sainte-Lucie		500				
Saint-Kitts-et-Nevis		500		1 500		
Saint-Vincent-et-les Grenadines		100		200		
Suriname		2 000		2 000		2 000
Trinité-et-Tobago		5 000		5 000		
Uruguay		3 000		5 000		5 000
Venezuela (République bolivarienne du)		10 000		10 000		
Total		249 986		267 214		95 192
États arabes						
Arabie saoudite		500 000		500 000		500 000
Algérie		10 000		10 000		10 000
Bahreïn		1 000				
Djibouti		1 000				
Égypte	500 000	107 078	620 000	114 962	650 000	118 397
Émirats arabes unis						
Iraq		5 000		50 000		
Jordanie		50 000		50 000		
Koweït		10 000		10 000		10 000
Liban		2 000		2 000		
Maroc		10 224		10 000		10 000
Oman	10 000	26 042				
Qatar		30 000		30 000		
République arabe syrienne		11 329		11 005		10 000

<i>Pays/territoires</i>	<i>2008¹</i>		<i>2009¹</i>		<i>2010¹</i>	
	<i>Contributions</i>		<i>Contributions/estimations</i>		<i>Contributions/estimations</i>	
	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Somalie						
Soudan				28 940		
Territoires palestiniens occupés		1 000				
Tunisie		20 188		18 518		
Yémen		15 000		23 000		25 000
Total		799 861		858 425		683 397
Ajustements sur exercices antérieurs (taux de change)		(566)		842		
Total des annonces et contributions provenant des pays/territoires		428 552 320		469 335 424		467 019 118
Contributions privées						
Americans for UNFPA		171 929		100 676		
Autres contributions privées		40 093				
Total partiel		212 022		100 676		–
Revenus des placements (estimation)		14 014 488		10 650 791		
Autres recettes		26 699 493		6 345 480		
Total partiel		40 713 981		16 996 271		
Total général		469 478 323		486 432 371		467 019 118

¹ Les chiffres de 2008, 2009 et 2010 tiennent compte des gains et pertes de change.

ggAnnexe 2

Annonces de contributions pluriannuelles reçues au titre des ressources ordinaires du FNUAP entre 2008 et 2010

(Au 1^{er} mars 2010)

<i>Région</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>
Afrique	Afrique du Sud Burkina Faso Cap-Vert Comores Côte d'Ivoire Érythrée Ghana Guinée équatoriale Kenya Lesotho Malawi Mali Namibie Niger Nigéria Ouganda République centrafricaine République démocratique du Congo République-Unie de Tanzanie Sénégal Swaziland Tchad Togo Zambie Zimbabwe	Afrique du Sud Bénin Burkina Faso Cameroun Congo Côte d'Ivoire Érythrée Gabon Ghana Guinée équatoriale Lesotho Libéria Mali Mauritanie Niger Nigéria Sierra Leone Swaziland Zambie Zimbabwe	Bénin Érythrée Ghana Guinée équatoriale Libéria Mali Mauritanie Niger Nigéria Sierra Leone Swaziland Zambie Zimbabwe
Total partiel	25	20	13
Amérique latine et Caraïbes	Antigua-et-Barbuda Belize Bolivie (État plurinational de) Équateur Grenade Guyana Haïti Saint-Kitts-et-Nevis Saint-Vincent-et-les Grenadines Suriname Trinité-et-Tobago Uruguay	Antigua-et-Barbuda Argentine Barbade Belize Bolivie (État plurinational de) Équateur Grenade Guatemala Guyana Haïti Suriname Uruguay	Argentine Guyana Uruguay
Total partiel	12	12	3

<i>Région</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>
Asie et Pacifique	Îles Cook Malaisie Micronésie (États fédérés de) Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Sri Lanka Tuvalu Vanuatu	Fidji Îles Marshall Îles Salomon Malaisie Mongolie Philippines Sri Lanka Tonga Tuvalu	Fidji Îles Salomon Tonga Tuvalu
Total partiel	8	9	4
États arabes	Égypte Jordanie République arabe syrienne Yémen	Arabie saoudite Égypte République arabe syrienne Yémen	Yémen
Total partiel	4	4	1
Europe occidentale et autres États	Belgique Irlande Norvège Nouvelle-Zélande Pays-Bas Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Suisse	Belgique Irlande Norvège Nouvelle-Zélande Pays-Bas Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Australie Belgique Finlande Irlande Luxembourg Norvège Pays-Bas Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Total partiel	7	6	8
Europe orientale et Asie centrale	Azerbaïdjan Ex-République yougoslave de Macédoine Kazakhstan Kirghizistan République de Moldova Ukraine	Kazakhstan Ex-République yougoslave de Macédoine Ukraine	Ex-République yougoslave de Macédoine Ukraine
Total partiel	6	3	2
Nombre total de pays ayant versé leurs contributions dans le cadre du plan de financement pluriannuel	62	54	31

Annexe 3

Contributions des 10 principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP pour la période 2005-2009*

(En millions de dollars des Etats-Unis)

Année	Rang									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2005	Pays-Bas	Suède	Norvège	Japon	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Danemark	Allemagne	Finlande	Canada	Suisse
	75,9	48,7	37,8	37,5	36,5	30,7	19,1	18,7	11,6	9,8
2006	Pays-Bas	Suède	Norvège	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Danemark	Allemagne	Finlande	Canada	Suisse
	75,2	55,2	40,8	37,7	33,4	31,0	19,5	17,2	12,7	10,0
2007	Pays-Bas	Suède	Norvège	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Danemark	Allemagne	Finlande	Espagne	Canada
	80,0	60,7	58,7	40,3	33,3	32,6	25,3	20,6	13,9	12,8
2008	Pays-Bas	Suède	Danemark	Norvège	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Allemagne	Finlande	Espagne	Canada
	75,7	60,9	48,0	47,6	30,7	29,7	26,7	24,2	18,1	14,6
2009*	Pays-Bas	Suède	Norvège	États-Unis d'Amérique	Danemark	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Finlande	Allemagne	Espagne
	80,9	59,0	48,0	46,1	39,5	34,5	30,1	27,9	25,3	20,7

* Les chiffres pour 2009 sont provisoires.

Annexe 4

**Ventilation des contributions que les pays de programme
ont versées au titre du cofinancement en vue d'appuyer
l'exécution de leur propre programme**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Programme de pays</i>	<i>Jusqu'en 2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009*</i>	Total
1	Afrique du Sud	64 612						64 612
2	Algérie	156 606	151 703	152 905				461 214
3	Arabie saoudite	200 000						200 000
4	Bahreïn				60 000			60 000
5	Belize						48 997	48 997
6	Bolivie (État plurinational de)	10 000						10 000
7	Botswana	128 755	110 497	112 994	98 522	96 308	81 081	628 158
8	Brésil	2 126 195	100 000	743 300	316 081	868 846	369 061	4 523 483
9	Cameroun			992 423		920 870		1 913 293
10	Chili	29 695	14 041	5 462				49 198
11	Colombie	2 195 223	86 022	1 095 523	1 119 349	2 727 963	5 554 575	12 778 655
12	Côte d'Ivoire					2 345 152		2 345 152
13	Égypte	2 237 411		13 112	17 921	17 953		2 286 397
14	Gabon	164 527				106 691	161 070	432 287
15	Géorgie			166 108	220 899	356 508	547 875	1 291 390
16	Guatemala	21 933 893	707 841	440 751	421 219		1 398 576	24 902 279
17	Guinée équatoriale		95 832		146 993		68 731	311 555
18	Jamaïque					210 323	288 999	499 322
19	Kazakhstan			28 900				28 900
20	Liban	2 947 127	359 313	274 574	445 440	258 207	280 794	4 565 456
21	Libéria			30 000				30 000
22	Malaisie	400 000	200 000	200 000				800 000
23	Maroc	1 061 662	169 992	1 344 751	95 465	1 110 341	945 595	4 727 806
24	Mexique	4 017 281	334 388	1 069 595	502 266	1 477 403	5 282 693	12 683 627
25	Nigéria		746 422	513 798	407 235	851 142	1 189 288	3 707 886
26	Oman	473 059						473 059
27	Panama				148 721	209 910	65 000	423 631
28	Paraguay	251 650	46 812	255 276	552 518			1 106 257
29	Pérou	18 379 394	19 840 996	14 351 121	8 146 134	4 418 758		65 136 404
30	Qatar			30 000				30 000
31	République arabe syrienne	2 394 835	849 995	982 308	922 483	1 933 939	1 848 254	8 931 813
32	République centrafricaine				89 989			89 989

<i>Programme de pays</i>	<i>Jusqu'en 2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009*</i>	Total
33 République dominicaine			133 234		177 114	340 064	650 412
34 Roumanie					117 130		117 130
35 Sainte-Lucie					17 981		17 981
36 Sao Tomé-et-Principe	27 072	26 798	6 530	37 209		32 733	130 342
37 Sierra Leone					7 344 000		7 344 000
38 Suriname	316 921						316 921
39 Timor-Leste	23 000						23 000
40 Tunisie	277 795	38 462	38 168				354 424
41 Turques et Caïques	3 462						3 462
42 Ukraine				482 693			482 693
43 Uruguay			548 024		715 096	1 006 419	2 269 539
44 Venezuela (République bolivarienne du)		3 544	2 016 319				2 019 862
45 Yémen	391 682	340 675					732 357
Total	60 211 857	24 223 333	25 545 176	14 231 139	26 281 637	19 509 805	170 002 945

* Les chiffres pour 2009 sont provisoires.